

Projet de développement du Comité du Morbihan



Fédération Française de Handball
Ligue de Bretagne de Handball
COMITE DU MORBIHAN

86. rue Marcel Sembat
56600 Lanester
Tél. et fax : 02 97 76 37 32
Site : www.assoc.wanadoo.fr/morbihand/



Sommaire

- 1 - Préambule et objectifs généraux.
- 2 - Objectifs spécifiques 2005 - 2008.
- 3 - Récapitulatif des actions.
- 4 - Coût des actions.
- 5 - Fiches de présentations des actions.

Annexe 1

Bilan du projet 2002/2004

Annexe 2

Analyse de l'enquête « Livret Clubs » de la Ligue de Bretagne



Le Comité du Morbihan de Handball souhaite poursuivre, la démarche de progrès qui a été mise en place en 2001, afin de conserver le dynamisme qui s'est instauré au sein de l'équipe dirigeante. Il souhaite également impulser cet état d'esprit à tous les clubs du département.

Notre ambition : sortir de sa routine le handball Morbihannais en mettant l'individu au centre du projet, afin de créer un esprit d'équipe comme l'est notre sport. C'est tous ensemble que nous réussissons.

C'est pourquoi nous avons élaboré, à partir des orientations fédérales et régionales, un nouveau document d'orientation du Handball Morbihannais pour la période 2005 à 2008.

Les objectifs de la Fédération Française de Handball

Les principaux axes de travail repris par le projet du Comité.

- Organiser et Développer la pratique du Handball.
- Réussir la pratique du haut niveau.
- Elargir la base des licenciés par une pratique adaptée aux plus jeunes.
- Intensifier le passage de la pratique événementielle à la pratique compétitive.
- Aider les clubs nouvellement créés et les clubs en difficulté.
- Développer et renforcer les nouvelles offres de pratique.
- Développer les manifestations de découverte et de promotion du Handball.
- Rendre plus accessible et amplifier une formation de cadres conséquente et adaptée débouchant sur les métiers du Handball.
- Permettre au plus grand nombre d'accéder à des outils de formation simples et modernes.
- Développer un arbitrage de qualité par un projet spécifique, par des stratégies d'encadrement et une accentuation de la formation des jeunes arbitres.
- Concevoir et généraliser la formation des dirigeants et des jeunes dirigeants dans chaque département avec des outils plus adaptés.
- Poursuivre la mise en valeur du Handball.
- Développer une communication interne plus forte.
- Développer fortement les outils de communication modernes
- Développer les services aux clubs et aux licenciés.



Les objectifs de la Ligue de Bretagne de Handball

- Consolider l'environnement des structures
- Rationaliser et mutualiser les moyens des structures.
- Fiabiliser, compléter la filière de renouvellement de l'élite.
- Communiquer jusqu'aux licenciés.
- Organiser la hiérarchie des clubs de haut niveau.
- Rendre formateurs les championnats régionaux jeunes.
- Organiser des grands évènements médiatiques.

Les objectifs généraux du Comité du Morbihan de Handball

- Maintenir le Comité et les clubs du Morbihan dans une dynamique de progression quantitative et qualitative.
- Pérenniser et perfectionner les systèmes de formation.
- Faire une place à une culture du haut niveau dans le département.
- Développer le Handball dans les secteurs isolés du département.

Pour l'équipe du projet

OBJECTIFS SPECIFIQUES 2005 - 2008

1 - Masse

- Fidéliser et élargir notre public.
- Poursuivre la progression des équipes féminines.
- Créer de nouvelles structures.
- Diversifier nos pratiques.
- Etablir des relations de partenariat.

2 - Structuration

- Inciter et aider les clubs à participer à la démarche « Développement - Formation - Emploi » de la F.F.H.B.
- Responsabiliser l'encadrement technique, en favorisant les compétences de qualité professionnelle.
- Rencontrer les autres Comités bretons, pour échanger et en tirer des expériences.

3 - Formation

- Professionnaliser les systèmes de formation.
- Avoir une politique forte de formation du joueur et plus particulièrement du jeune joueur.
- Donner la priorité aux moins de 12 ans tant au niveau des joueurs que pour les entraîneurs.
- Amener les entraîneurs à se former sans contrainte obligatoire : valorisation des acquis par l'expérience (VAE).
- Améliorer la formation des jeunes potentiels et des jeunes arbitres.
- Promouvoir des vocations arbitrales sans contrainte obligatoire.
- Diversifier et développer la formation des dirigeants, techniciens et arbitres
- Développer la formation des parents accompagnateurs, et des jeunes dirigeants.

4 - Niveau de jeu

- Proposer des formes et des niveaux de compétition où chacun puisse s'exprimer à son meilleur niveau.
- Développer l'ambition sportive des joueurs et des clubs.
- Prendre conscience des conditions nécessaires à la pratique de performance.

Récapitulatif des actions

N°	Libellé de l'action	Objectifs généraux				Objectifs spécifiques				Commissions Pilotes / Partenaires
		Dynamique de projet	Formation	Culture Haut niveau	Développement	Masse	Structuration	Formation	Niveau de jeu	
1	Développer les secteurs « pauvres »				X	X				Technique Sportive, développement
2	Diversifier les pratiques				X	X				Développement Sportive, bureau directeur
3	Augmenter le niveau de jeu		X	X				X	X	Technique Sportive
4	Les sélections du comité		X	X	X			X	X	Technique
5	Le centre d'entraînement		X	X				X	X	Technique
6	Les arbitres et la filière jeunes arbitres	X	X					X		Arbitrage Développement
7	La formation des cadres	X	X	X				X	X	Technique Développement
8	Améliorer les structures	X	X				X	X		Développement Bureau directeur
9	Améliorer la communication				X		X			Internet
10	Respect de l'éthique sportive				X	X				Discipline

Coût des actions

N°	Libellé de l'action	2005	2006	2007	2008
1	Développer les secteurs « pauvres »	4100	4600	5100	5600
2	Diversifier les pratiques	1 600	9 100 *	1 600	1 600
3	Augmenter le niveau de jeu	5000	6500	7500	8500
4	Les sélections du comité	28260	30740	31540	32140
5	Le centre d'entraînement	12 260	12 660	12 860	13 060
6	Les arbitres et la filière jeunes arbitres	2130	2450	2650	2850
7	La formation des cadres	3200	4550	4900	5250
8	Améliorer les structures	26 150	24 850	25 050	25 250
9	Améliorer la communication	3 500	3 500	3 500	3 500
10	Respect de l'éthique sportive	500	500	500	500
Total par an		86 700	99 450 *	95 200	98 250
Subventions par an		40 000	48 000	45 000	48 000

* Grand Stade

ACTION 1

Développer les secteurs « pauvres » du département

Objectif :

Consolider les structures existantes et organiser des actions de promotion pour obtenir la création de nouvelles associations.

Présentation de l'action :

- Organiser des réunions avec les clubs du secteur.
- S'informer sur les projets en cours :
 - l'atelier « découverte du Sport » du Centre Intercommunal d'Animation Social d'Allaire.
 - le développement du sport en milieu rural des Pays de la Vilaine.
- Participer à ces projets.
- Organiser des séances de découverte du Minihand dans les écoles.
- Développer la notion de pays avec les départements voisins.
- Organiser des rencontres de proximité interdépartementales pour minimiser les déplacements des plus jeunes.

Pilote de l'action :

Commission technique, commission sportive, commission développement

Echéancier :

2005 : Participer au développement du pays de la Vilaine.

2006 à 2008 : Développement du nord du département.

Organiser des séances de Minihand dans les écoles.

Coût des actions :

Détail des dépenses	2005	2006	2007	2008
Salaires	500	500	500	500
Vacations	3000	3500	4000	4500
Déplacements	600	600	600	600
TOTAL	4100	4600	5100	5600

Financement : 30% par le comité 70% par des subventions.

Evaluation :

Suivi annuel de l'évolution du nombre de clubs du département et de leurs adhérents.

ACTION 2

Diversifier les pratiques

Objectif :

Proposer au public une pratique de handball non compétitive et adaptée à leur potentiel.

Présentation de l'action :

- Poursuivre la pratique du handball loisir, qui permet de fidéliser les anciens joueurs et les parents dans les clubs.
- Augmenter le nombre d'organisation de Sandball pendant la période estivale.
- Organiser un sandball pour les jeunes avec la participation des scolaires.
- Créer une commission pour étudier la mise en place d'une structure handisport dans le département.
- Réfléchir à la mise en place de section « babyhand » dans les clubs.
- Organiser un grand rassemblement de Minihand.

Pilotes de l'action :

Commission sportive et développement.
Bureau directeur pour l'handisport.

Echéancier :

2005 : Création d'une commission handisport.

2006 : Mise en place de sections Babyhand dans les clubs.
Organisation d'un Grand Stade.

2007 et 2008 : Organiser un Sandball Comité.

Coût des actions :

Détail des dépenses	2005	2006	2007	2008
Achat de matériel	1000	1000	1000	1000
Déplacement	600	600	600	600
Grand Stade		7500		
TOTAL	1600	9100	1600	1600

Financement : 50% par le comité 50% par des subventions.

Evaluation :

Comptabiliser le nombre d'organisations de Sandball dans le Morbihan, le nombre de sections très jeunes.

ACTION 3

Augmenter le niveau de jeu

Objectif :

Mettre en place une formation du joueur dès le plus jeune âge, dans le but de former tous les joueurs à la découverte des lois du jeu pour mieux comprendre l'arbitrage et ainsi mieux jouer.

Permettre à tous les jeunes de jouer dans une équipe correspondant à leur potentiel afin que les rapports de force les poussent à se dépasser.

Améliorer les différents rapports de force auxquels sont confrontés les jeunes joueurs en faisant émerger la notion de pays.

Donner au département la vitrine d'équipes seniors qu'il mérite au niveau national.

Présentation de l'action :

- Inciter les clubs à créer des écoles de handball et à les labelliser.
- Organiser des réunions de travail pour analyser la raison de la diminution du nombre d'équipes de jeunes évoluant en championnat régional et national.
- Mettre en place un travail en profondeur sur les moins de 12 ans :
 - au niveau des joueurs à partir d'un livret spécifique, pour leur permettre de connaître les lois du jeu.
 - pour les entraîneurs par l'organisation de colloques.
- Organiser en liaison avec les cadres techniques des clubs, des rencontres d'équipes jeunes de pays.
- Favoriser les projets d'ententes d'équipes de jeunes au niveau régional et national en participant aux frais de déplacement.
- Mise en œuvre d'une hiérarchie sportive permettant l'accès à la pratique au plus haut niveau national (N1) dans notre département.
- Rendre chacun partenaire de la notion de club phare et de clubs satellites, soutenir les actions de collaboration réciproque interclubs.
- Dans les ententes, développer la notion de convention pour ne pas défavoriser des clubs formateurs.
- Inciter les clubs à encourager les créations des sections sportives au sein des collèges de leur commune.
- Décliner au niveau départemental les conventions nationales UGSEL, UNSS, afin de faciliter les interventions des clubs dans le milieu scolaire.

Pilotes de l'action :

Commissions sportive et technique.

Echéancier :

2005 : Création de section sportive de collège.
Organiser un colloque.
Promouvoir les labels « Ecoles de hand »

2006 à 2008 : Poursuite des actions de 2005 et organiser des réunions de clubs par pays, inciter les ententes et faire progresser la notion de club phare.

Coût des actions :

Détail des dépenses	2005	2006	2007	2008
Vacation dans les sections sportives	3000	4000	4500	5000
Déplacement	2000	2500	3000	3500
TOTAL	5000	6500	7500	8500

Financement : 30% par le comité 70% par des subventions.

Evaluation :

Suivi de l'évolution du niveau des équipes jeunes et seniors.

ACTION 4

Les sélections du comité

Objectif :

Réunir les potentiels du Comité, parmi les jeunes filles de 12-13 ans et les jeunes garçons de 13-14 ans. Préparer une équipe départementale de chaque sexe pour les inter-comités.

Présentation de l'action :

- Détection des jeunes :
Améliorer la procédure de détection des jeunes en mettant en place une équipe de techniciens pouvant faire de l'observation toute l'année, afin de détecter les meilleurs potentiels.
Créer une fiche individuelle accompagnant le jeune et évoluant selon sa progression (âge, club, évolution technique, individuelle, collective, croissance physique, intellectuelle) qui pourrait servir de fiche de liaison parents et club.
Commencer la détection un an plus tôt, par l'organisation de rassemblement de secteurs géographiques.
Ces potentiels sont sélectionnés sur des critères de performance technique et tactique, de qualités psychologiques et physiques, de caractéristiques morphologiques ou de latérisation.
Ces critères peuvent être combinés entre eux.
- Stages de perfectionnement :
Mieux préparer les équipes départementales en vue d'accéder aux phases finales des compétitions Inter-comités.
Planifier les rassemblements de la saison.
Augmenter le suivi des jeunes sur trois saisons.
- Compétitions :
Obtenir les meilleurs résultats possibles avec les équipes départementales, et fournir aux équipes régionales le maximum de joueurs et joueuses.
- L'après compétition :
Organiser des stages pour les potentiels non retenus en équipe régionale dans le but de les préparer à accéder au centre d'entraînement départemental.

Pilotes de l'action :

Equipe technique départementale en collaboration avec l'équipe technique régionale.

Echéancier et coûts des actions :

Détail des actions	2005	2006	2007	2008
Détection des jeunes				
Augmentation du nombre de rassemblements				
Salaires, Vacations	1650	1850	2050	2250
Déplacements	250	250	250	250
Frais de secrétariat	100	100	100	100
Stages de perfectionnement				
Hébergement	16000	16000	16000	16000
Salaires, Vacations	5200	5600	6000	6200
Déplacements	400	400	400	400
Frais de secrétariat	400	400	400	400
Les compétitions				
3 tours nationaux en 2005				
4 tours nationaux en 2006 - 2008				
Hébergement	1200	1600	1600	1600
Salaires, Vacations	300	400	500	600
Déplacements	2700	3600	3600	3600
Frais de secrétariat	60	60	60	60
Stages d'après compétition				
Salaires, Vacations		400	500	600
Déplacements		60	60	60
Frais de secrétariat		20	20	20
TOTAL	28260	30740	31540	32140

Financement :

Participation des familles 35% (sauf pour les compétitions), 30% par le comité, 35% par les subventions.

Evaluation :

Suivi des résultats des compétitions, et du nombre de sélectionnés en équipes de ligue et en stage demi-zone.

ACTION 5

Le Centre Labellisé d'Entraînement

Objectif :

Compléter l'offre de formation en proposant aux jeunes qui n'ont pas le niveau pour accéder aux Pôles des conditions d'entraînement suffisantes, dans le but de fournir des potentiels aux clubs Morbihannais.

Présentation de l'action :

- Poursuivre le développement du centre d'entraînement créé en 2001.
- Maintenir la labellisation DDJS.
- Signer une convention avec le Lycée.
- Faire la promotion du centre dans tout le département.
- Travailler en collaboration avec les Pôles et les centres bretons.
- Organiser un challenge des CLE bretons.
- Obtenir deux collectifs de 15 jeunes (garçons et filles)
- Assurer la prise en charge globale des joueurs :
Entraînement, compétition, scolarisation et suivi scolaire, suivi médical, suivi social, orientation handballistique.

Pilotes de l'action :

Equipe technique du centre.

Echéancier :

2005 : Signature d'une convention avec le Lycée, améliorer le suivi médical.

2006 à 2008 : Mise en place de deux collectifs, 15 garçons et 15 filles.

Coût du centre :

Détail des dépenses	2005	2006	2007	2008
Salaires	5300	5500	5600	5700
Vacations	4300	4500	4600	4700
Déplacements	600	600	600	600
Visites médicales	500	500	500	500
Matériel	600	600	600	600
Location immobilière	460	460	460	460
Frais de secrétariat	500	500	500	500
TOTAL	12260	12660	12860	13060

Financement :

20% par le comité, 80% par les subventions.

Evaluation :

Faire un bilan annuel du centre avec les élèves, les enseignants, l'équipe technique.

ACTION 6

Les arbitres et la filière « jeunes arbitres »

Objectif :

Inciter les jeunes à « connaître les lois du jeu ».
Améliorer le niveau de l'arbitrage dans le département.
Fidéliser le corps arbitral existant.
Rapprocher les notions d'arbitrage et de technique.

Présentation de l'action :

- Etat des lieux : référencer (lister) les arbitres et en assurer une mise à jour régulière.
- Arbitres et arbitres stagiaires :
 - Poursuivre la formation des arbitres en adaptant la durée et le lieu des stages en fonction de la demande.
 - Améliorer le suivi des arbitres stagiaires,
 - Accompagner les meilleurs arbitres départementaux pour une promotion éventuelle en Ligue
 - Organiser des stages de perfectionnement.
- Réunions d'information dans les Clubs sur les règles de jeu et sensibilisation à la pratique arbitrale.
- Jeunes arbitres :
 - Programmer 2 formations par an.
 - Organiser des suivis et proposer aux jeunes de postuler au niveau régional.
 - Elaborer un livret de formation.
 - Utiliser le support vidéo pour la formation.
 - Organisation de tournoi pour faire pratiquer ces jeunes arbitres.
- Très jeunes arbitres :
 - Mise en place de formation courte à l'attention de ce jeune public.
 - Faire subir cette formation à tous les joueurs sélectionnés en équipe départementale.
 - Mettre en place une formation de formateur pour obtenir des relais dans les clubs.
 - Elaborer un livret de formation très simple (8 pages) destiné aux jeunes de 12 à 16 ans.
 - Inciter l'investissement de parents ou dirigeants comme tuteurs de Jeune Arbitre.
- Intensifier la participation aux Journées Nationales de l'Arbitrage "BUT".

Pilotes de l'action :

Pour les arbitres : la commission d'arbitrage.

Pour les JA et TJA : la commission développement.

Echéancier et coûts des actions :

Détail des actions	2005	2006	2007	2008
Arbitres et arbitres stagiaires				
Stages, perfectionnement et suivis				
Vacations	1000	1200	1400	1600
Déplacements	400	400	400	400
Frais de secrétariat	200	200	200	200
Information dans les clubs				
Déplacements	100	100	100	100
Frais de secrétariat	50	50	50	50
Les jeunes arbitres				
Déplacements	140	200	250	300
Frais de secrétariat	50	50	50	50
Les très jeunes arbitres				
Déplacements	140	200	250	300
Frais de secrétariat	50	50	50	50
TOTAL	2130	2450	2650	2850

Financement :

50% par les stagiaires, 25% par le comité, 25% par les subventions.

Evaluation :

Suivre l'évolution statistique de nombres d'arbitres, enquêter sur la qualité des arbitrages.

ACTION 7

La formation des cadres

Objectif :

Amener nos cadres diplômés au niveau qu'ils peuvent souhaiter, augmenter le nombre d'entraîneurs, développer et diversifier les formations non diplômantes, motiver les encadrants.

Présentation de l'action :

- Etat des lieux : référencer (lister) les entraîneurs et en assurer une mise à jour régulière.
- Faire agréer le Comité du Morbihan comme organisme de formation technique.
- Améliorer le suivi administratif des cadres.
- Utiliser toutes les formes de formation qui peuvent apporter de la valeur ajoutée.
- Formations diplômantes
 - Poursuivre les formations de niveau 1 et 2 dans le département en les rendant plus attractives.
 - Proposer une pré-formation, permettant d'acquérir les principaux rudiments et la partie administrative de la formation.
 - Inciter les cadres à poursuivre les formations vers les niveaux experts, en participant aux frais de formation.
 - Amener les entraîneurs à se former sans contrainte obligatoire : valorisation des acquis par l'expérience (VAE).
- Formations non diplômantes :
 - Proposer aux entraîneurs en activité des circonstances de formation courtes et adaptées à leurs attentes.
 - Organiser des réunions de parents accompagnateurs afin de les motiver, de les fidéliser et de les inciter à acquérir une licence de dirigeant, en utilisant le livret « S'investir dans son club ».

Pilotes de l'action :

Cadre technique fédéral du Comité, commission développement.

Echéancier :

2005 : Agrément du Comité comme organisme de formation.

Fichier des cadres du Comité.

Deux formations N1 et une N2.

Trois réunions sectorielles de parents et accompagnateurs.

2006 à 2008 : Inciter et aider les formations d'expert.

Augmenter le nombre de N2
Organiser des pré-formations N1.
Valorisation des acquis par l'expérience.

Coûts des actions :

Détail des actions	2005	2006	2007	2008
Formations diplômantes				
Salaires	2250	2500	2750	3000
Déplacement	300	400	500	600
Frais de secrétariat	300	300	300	300
Aide à la formation d'experts		1000	1000	1000
Formations non diplômantes				
Déplacements	300	300	300	300
Frais de secrétariat	50	50	50	50
TOTAL	3200	4550	4900	5250

Financement :

Formations diplômantes :

50% par les stagiaires, 25% par le comité, 25% par les subventions.

Aide à la formation d'experts :

50% par le comité, 50% par les subventions

Formations non diplômantes :

50% par les Clubs des stagiaires, 50% par le comité

Evaluation :

Faire le bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des entraîneurs et des managers.

ACTION 8

Améliorer les structures

Objectifs :

- Améliorer le fonctionnement Comité.
- Etre à l'écoute des administrateurs des clubs pour leur apporter tout le soutien nécessaire au bon fonctionnement de leur structure.
- Inciter les administrateurs « à sortir » de leur club pour apprendre avec les autres.
- Préparer le renouvellement des structures, pour éviter la disparition des clubs.

Présentation de l'action :

- Poursuivre la professionnalisation du fonctionnement du secrétariat du Comité.
- Débuter une démarche « Qualité » en écrivant des règlements intérieurs par commission, des procédures de fonctionnement et des fiches types .
- Réunions à thèmes avec les autres départements sur :
 - Les comités employeurs.
 - Les pratiques des différentes commissions.
- Réunions avec les Présidents et Secrétaires de clubs.
- Déployer le classeur administratif pour les clubs.
- Réunions avec les Trésoriers en prévoyant la participation d'intervenants compétents.
- Inciter les clubs à participer aux réunions organisées par le CDOS et la DDJS.
- Aider les clubs à construire leur projet suite à la démarche livret club de la Ligue, en apportant de la méthodologie et en faisant profiter de l'expérience des autres.
- Inciter et aider les clubs à participer à la démarche « Développement - Formation - Emploi » de la fédération.
- Mettre à la disposition des clubs une palette de documents sur l'accueil des jeunes.
- Satisfaire les besoins déjà exprimés par les clubs :
 - Organiser des formations à l'utilisation de l'outil informatique.
 - Réunion des clubs avec un représentant de Gras Savoye sur les assurances.
 - Se renseigner pour lancer une formation de premiers secours.

Pilotes de l'action :

Commission développement et Bureau Directeur.

Echéancier :

2005 : Poursuivre la professionnalisation du secrétariat du Comité
Participer à l'action DFE de la Fédération.
Organiser des réunions de secrétaires de clubs en liaison avec la Ligue
2006 à 2008 : Etablir un calendrier annuel de réunions avec les clubs.

Coûts des actions :

Détail des actions	2005	2006	2007	2008
Action DFE				
Coût de formation	1000			
Déplacements	500			
Professionnalisation du Comité				
Salaire des secrétaires	24 000	24 200	24 400	24 600
Réunions de secteur				
Déplacements	500	500	500	500
Frais de secrétariat	50	50	50	50
Location pour formation informatique	100	100	100	100
TOTAL	26150	24 850	25 050	25 250

Financement :

60% par le comité 40% par des subventions.

Evaluation :

Bureau Directeur et Conseil d'Administration.

ACTION 9

Améliorer la communication

Objectif :

Utiliser les nouvelles méthodes de communication pour améliorer les relations entre le comité et les clubs, mais aussi entre le comité et l'extérieur.

Utiliser les supports médiatiques.

Présentation de l'action :

- Dynamiser la commission en respectant les objectifs fixés.
- Utiliser le site comité comme outil de communication.
 - Présentation des grands rendez-vous de l'année.
 - Mise sur réseau de toutes les dates de formations.
 - Poursuivre la mise en place de forum de discussion.
 - Ouverture d'une rubrique technique.
 - Reportage sur les clubs, les réunions, les tournois.
- Provoquer des réunions avec les équipes de communication des départements voisins.
- Inciter les clubs à utiliser l'outil informatique, participer au frais de matériel consommable.
- Réaliser un Press-Book regroupant tous les articles réalisés au bénéfice des clubs.
- Informer régulièrement la presse de la mise à jour des classements, ainsi que des événements départementaux.
- Communiquer sur l'évènementiel, avant et après : journée But, intercom, tournoi de Noël...
- Identifier les acteurs du handball du Morbihan (sélections, J A, techniciens, administrateurs) lors de leurs déplacements hors département
- Cibler la communication vers les clubs sans « arroser » les secrétaires, en utilisant les bordereaux d'inscription d'équipe (correspondant) et le listing des obligations sportives et arbitrales.

Pilotes de l'action :

Commission internet.

Coûts des actions :

Détail des actions	2005	2006	2007	2008
Déplacements	400	400	400	400
Participation au frais de consommables des clubs	3000	3000	3000	3000
Frais du site internet	100	100	100	100
TOTAL	3500	3500	3500	3500

Financement :

50% par le comité 50% par des subventions.

Evaluation :

Suivre la fréquentation du site.

Comparer les rubriques du site avec celles des autres comités.

ACTION 10

Respect de l'éthique sportive

Objectif :

Développer la pratique de notre sport dans un esprit de fair-play en respectant : l'adversaire, l'arbitre, les entraîneurs, les partenaires.

Présentation de l'action :

- Participer à toutes les actions départementales, régionales ou nationales sur le sujet.
- Organiser un challenge du fair-play, soit par secteur, comme le challenge de l'Amitié, qui existe déjà sur Lorient, soit départemental.
- Inciter tous les administrateurs à être des observateurs des rencontres, pour faire ressortir les anomalies sur la violence, afin de dialoguer avec les responsables des structures et trouver des solutions d'amélioration.

Pilotes de l'action :

Bureau directeur et commission Ethique sportive et discipline.

Echéancier :

Organiser une action par année.

Coûts des actions :

Détail des actions	2005	2006	2007	2008
Déplacements	200	200	200	200
Frais d'organisation	300	300	300	300
TOTAL	500	500	500	500

Financement : 100% par le Comité

Evaluation :

Suivi annuel des rapports de la commission de discipline, des suivis d'arbitres, et rapports des membres du conseil d'administration assistant aux rencontres.



Annexe 1 au projet 2005/2008

Bilan du Projet de développement 2002/2004

La démarche de projet de développement a été très appréciée par les membres du Conseil d'Administration du Comité. Cette démarche a permis d'avoir un fil conducteur qui a été le document de base de toutes les réunions du Conseil d'Administration durant trois saisons. La Ligue de Bretagne et la Fédération Française de handball ont porté une attention toute particulière à ce mode de fonctionnement. Fin août 2004, deux membres du CA ont présenté le dossier à l'Université d'été de la Fédération afin d'y expliquer son contenu et ses débouchés. Afin d'élaborer le prochain plan, nous avons établi un bilan sur les treize actions qui étaient prévues.

Action 1 : Progression du nombre de clubs

Objectif :

Augmenter le nombre de clubs du département d'environ trois par an à partir de 2003, afin de répartir dans de nouvelles structures les licenciés qui progressent de 10% par an depuis deux ans.

Bilan :

Le nombre de clubs évolue peu depuis quatre ans, des créations mais aussi des arrêts ou des mises en sommeil.

L'action du comité s'est développée suivant deux axes :

- Une aide auprès des clubs existants pour éviter les mises en sommeil.
Malgré cela, les actions entreprises n'ont pu maintenir l'activité de ces associations de petite taille et/ou ne reposant que sur un nombre trop restreint d'adhérents ou d'encadrants (cas particulier de Groix)
Réunion avec les responsables des clubs en difficultés (administrative ou financière)
- Cléguérec - Inguiniel.
- Aide aux nouveaux clubs ou les clubs en projets, réunion avec les dirigeants, remise de documents et conseils.
 - Remise en activité du club de Guémené s/scorff.
 - Création du club de St-Jacut-Les-Pins.
 - Projet de création à Ploemeur, lettre à la municipalité.
 - Création à Lorient d'un Club « loisirs » : Hôpital de Bretagne Sud.
 - Au vu du turn'over important des secrétaires de clubs, la mise en chantier d'un « aide-mémoire » a été entreprise, pour informer les nouveaux.

La mise en place de parrainage par un autre club n'a pas donné les résultats escomptés.

Il reste donc beaucoup à faire sur cette action, pour développer le Handball dans le Centre Est du département.

La notion de « club Comité », qui fonctionne dans d'autres départements sera à approfondir.

Action 2 : Progression du nombre de licenciés

Objectif :

Maintenir la progression du nombre de licenciés de 5 à 10% par an, en organisant des rencontres de mini-hand et en développant d'autres pratiques du handball.

Eviter l'arrêt de la pratique du handball par certains jeunes.

Bilan :

Le nombre de licenciés progresse depuis deux ans entre 3 et 4%, légèrement inférieur aux prévisions, sans liaison directe avec les créations ou arrêts de Clubs

A noter les excellentes progressions en 2001 et 2002 (10%).

De nombreuses actions ont été organisées par le Comité et les clubs au niveau du Minihand.

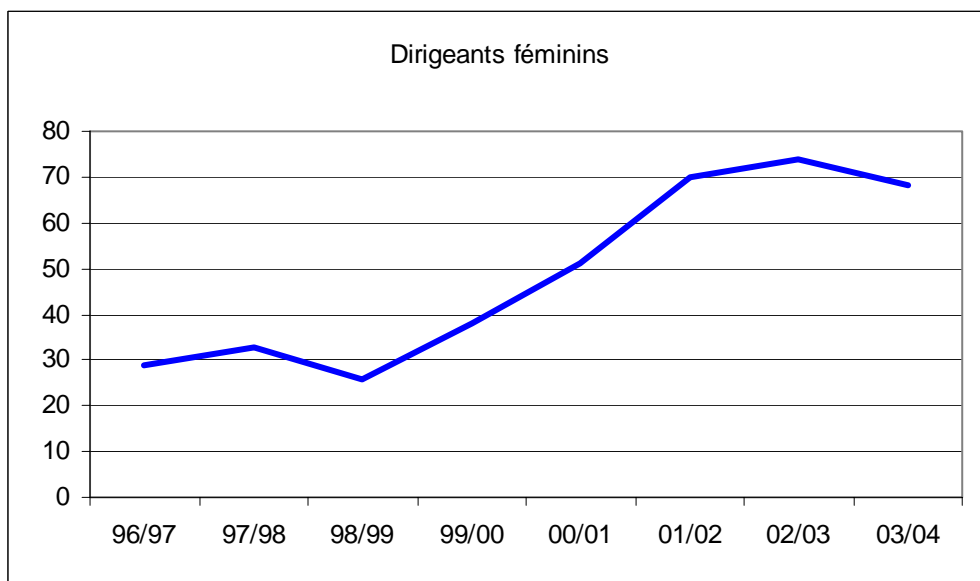
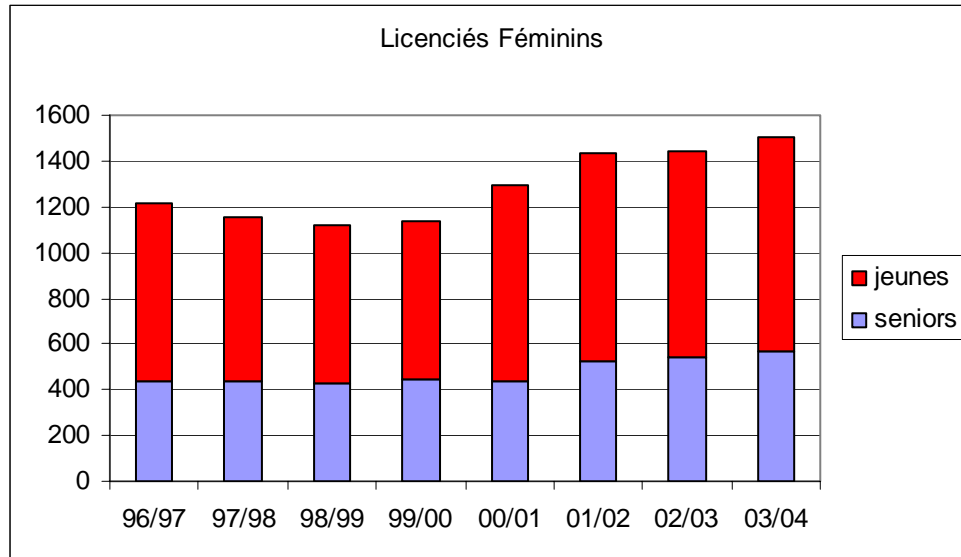
- Opération Grand Stades à Lorient en 2002,
- Mise en place de deux rassemblements annuels de minihand.
- Organisations en prologue au match international féminin France Hongrie en 2003 (Comité) et du match France Islande en 2004 (Club de Lorient) de plateaux minihand avec à chaque fois plus de 200 jeunes.
- Participation à la quinzaine Minihand de la Fédération par les clubs en particulier Lanester, Lorient Quéven, Vannes.
- Participation du club de Quéven au rassemblement des « Petits Princes » à Nantes.

Mise en place de rencontres " loisirs " permettant d'intégrer dans les clubs les anciens et les parents. Six équipes en 2002/2003 et neuf équipes en 2003/2004.

Des contacts ont été pris avec des comités d'entreprise sans toutefois pouvoir aboutir à l'organisation de rencontres corporatives.

Le développement du handball féminin n'a pas fait l'objet d'action particulière, si ce n'est le remboursement des frais d'engagement pour la création d'équipes en 2003.

Cependant on peut remarquer sur les graphes ci-dessous une progression du nombre de licenciées féminines et en particulier le nombre de dirigeants.



La pratique du Sandball se développe en période estivale, quatre organisations en 2004.

La progression du nombre de licenciés ne pourra se poursuivre que si le nombre de structures d'accueil augmente.

Action 3 : Augmenter le niveau de jeu

Objectif :

Permettre à tous les jeunes de jouer dans une équipe correspondant à leur potentiel afin que les rapports de force les poussent à se dépasser.

Améliorer les différents rapports de force auxquels sont confrontés les jeunes joueurs en faisant émerger la notion de pays.

Donner au département la vitrine qu'il mérite au niveau national.

Bilan :

Des réunions ont été organisées avec les clubs par la commission technique et haut niveau pour réfléchir sur la mise en place d'une hiérarchie sportive par secteur géographique.

Ces réunions ont permis de voir aboutir des ententes pour permettre aux meilleurs joueurs d'évoluer ensemble au niveau régional ou national, sur les secteurs de Vannes et Lanester.

Une journée de rassemblement d'équipes de pays n'a pas eu l'aboutissement espéré, sans doute par une mauvaise compréhension des clubs participants, et peut être un manque de communication de la part du Comité.

Plusieurs clubs se sont structurés pour améliorer leur fonctionnement, aidés par les documents élaborés par le Comité et la démarche « Livret Club » de la Ligue que nous évoquerons dans l'action 11.

Plusieurs clubs travaillent avec les collèges de leur ville, Lanester, Vannes, Lorient où une section sportive a été créée à St Joseph. En 2004 un projet de création est en cours à Josselin.

La création du Centre Labellisé d'Entraînement (action 5) à Lanester a été un fait important pour l'augmentation du niveau de jeu dans le département. La plupart des jeunes de ce centre évoluent au niveau national.

Action 4 : Les sélections du comité

Objectif :

Réunir les potentiels du Comité, parmi les jeunes filles de 12-13 ans et les jeunes garçons de 13-14 ans. Préparer l'équipe départementale pour les inter-comités.

Bilan :

Les différentes formules de détection qui ont été mise en place ne donnent pas entière satisfaction. Le prochain plan devra proposer une action pour améliorer cette détection.

Le nombre de stages de perfectionnement de nos jeunes sportifs a progressé avec en particulier l'organisation de journée le dimanche en dehors des stages.

A partir de la saison 2004/2005 des entraînements par secteur géographique (Vannes, Lorient) sont organisés en semaine.

A noter le bon parcours de l'équipe garçons 2003/2004 qui a réalisé trois tours nationaux des intercomités.

Il a été demandé au CTF un effort pour faire progresser les collectifs féminins : pas de deuxième tour d'intercomités depuis plus de dix ans.

Un secteur à améliorer également le retour d'information vers les clubs après les stages. Un dialogue permanent devra s'instaurer entre les cadres techniques du Comité et les entraîneurs des jeunes sélectionnés.

Actions 5 : Le Centre Labellisé d'Entraînement

Objectif : Compléter l'offre de formation en proposant aux jeunes qui n'ont pas le niveau pour accéder aux Pôles des conditions d'entraînement suffisantes, dans le but de fournir des potentiels aux clubs Morbihannais.

Bilan :

Le Centre Labellisé d'Entraînement Handball du Comité débute sa quatrième année d'existence. Cette structure s'adresse aux jeunes handballeurs qui n'ont pas pu intégrer le pôle de Cesson pour les garçons et de Brest pour les filles.

Ce sont des jeunes qui sont déjà ou qui vont être scolarisés au lycée Jean Macé de Lanester. L'ouverture de l'internat au Lycée Jean Macé en septembre 2004 a permis un meilleur accueil des élèves extérieurs.

Les quatre entraînements hebdomadaires sont assurés par trois cadres techniques.

Le suivi administratif est pris en charge par le CTF, il est aidé dans sa tâche par la secrétaire du Comité.

Une convention avec la municipalité est mise à jour tous les ans. Fin 2004, une autre convention sera signée avec le Lycée afin d'officialiser l'existence du centre auprès de l'Inspection Académique, et favoriser l'accès à l'internat des élèves du CLE. Le comité participe à la journée « portes ouvertes » du Lycée.

Le suivi médical est assuré par un médecin de Lanester avec un bilan à l'Hôpital de Lorient.

Un kinésithérapeute intervient à la demande des cadres techniques du centre.

Une progression intéressante du centre qui a trouvé cette année son régime optimum de fonctionnement avec une meilleure écoute du nouveau proviseur et l'ouverture de l'internat.

Action 6 : Les arbitres et la filière « jeunes arbitres »
Les arbitres jeunes

Objectif :

Améliorer le niveau de l'arbitrage dans le département.

Fidéliser le corps arbitral existant.

Bilan :

Les stages de formation des arbitres stagiaires sont organisés en fonction des demandes. Malheureusement on constate une diminution du nombre d'arbitres depuis 2003

Le Comité a souhaité faire un effort important sur la filière jeunes arbitres en 2003 et 2004. Avec la réalisation d'un document support pour la formation :

La campagne de la FFHB vers les jeunes de 14 à 18 ans n'avait pas pris en compte la réalité du terrain pour former des jeunes qui démarrent l'arbitrage, mais par contre, elle avait bien insisté sur le côté technique du joueur pendant la formation. Nous y avons ajouté le côté éthique lié à une opération « sportivité-respect » déjà engagée dans le département. Les formateurs avaient besoin d'un support simple et didactique qui puisse correspondre à une formation minimale de démarrage (six heures de cours plus deux heures sur le terrain).

D'où la réalisation d'un livret d'initiation à l'arbitrage (jeunes arbitres et stagiaires) ; cette brochure est une simplification et une illustration du code d'arbitrage officiel avec une double destination : JA (Jeune Arbitre) et arbitres débutants. Le livret n'a été tiré qu'après avoir été testé en formation réelle. Nous avons fait imprimer ce livret en format A5 à 1 500 exemplaires pour en distribuer : un à chaque stagiaire, un à chaque adulte accompagnant la formation. La conception adaptée et l'utilité de ces brochures ont été reconnue par un bon nombre de Ligues et Comités départementaux : ceci a conduit à une réédition pour la formation de leurs JA ou directement dans les clubs.

Mise en place de stages de jeunes arbitres :

Le premier stage s'est déroulé sur 2 jours de vacances (six heures de cours plus six heures de pratique) avec dix jeunes garçons et filles de -18 ans dans le club du Lorient HBC ; la deuxième formation s'est déroulée sur quatre dimanches matins (10 à 12 heures) pour trois clubs proches (Clohars, Guidel, Quéven). Les réactions des jeunes ont prouvé que ce stage correspond totalement à leur attente.

A ce jour, nous arrivons à sept formations sur l'ensemble du département (75 jeunes de 14 à 18 ans) dont 33 ont été officiellement reconnus et validés après contrôle de leur activité réelle dans leurs clubs. En début de saison prochaine, nous prévoyons un

rassemblement de ces jeunes (validés ou non) par secteurs, pour leur faire une « piqûre de rappel » et connaître leurs intentions quant à la poursuite de l'arbitrage. Trois d'entre eux évoluent maintenant au niveau régional, trois autres, devenus majeurs, ont rejoint la filière traditionnelle. Six autres se sont mis à la disposition de notre C.D.A. pour officier sur des matches neutres à l'extérieur de leur Club.

Formation d'arbitre en binômes

Formés en solo afin d'acquérir une meilleure prise de décisions, les meilleurs JA et stagiaires, souhaitent très rapidement arbitrer en binôme pour progresser. C'est une deuxième étape de formation qui démarre.

Celle que nous avons mise en place sert autant à ces JA pour acquérir les premiers conseils qu'à des arbitres départementaux qui demandent à former un binôme pour envisager un passage prochain en CRA.

Nous avons réalisé à cet effet une brochure spécifique non éditée en imprimerie en raison du faible tirage. Nous l'imprimons à la demande sur une imprimante laser couleur.

Elle est remise gratuitement à tous les arbitres ou JA souhaitant former un binôme en vue de progresser vers le niveau régional.

Nous offrons le fichier correspondant à toute commande de livrets de formation faite par une Ligue ou un Comité extérieur à la Bretagne et au Comité 56.

Journées de l'Arbitrage (sponsorisées par les magasins BUT)

Notre action 2003 à Quéven a été sélectionnée par la FFHB et son compte rendu a été intégré au dossier de presse 2004.

Deux sites labellisés (Quéven et St Avé) ont fonctionné le 3/10/2004.

Beaucoup de travail réalisé sur les jeunes arbitres, il faudra cependant améliorer la formule pour essayer de conserver le maximum de jeunes à pratiquer l'arbitrage.

Action 7 : La formation des cadres

Objectif :

Amener nos cadres diplômés au niveau qu'ils peuvent souhaiter, augmenter le nombre d'entraîneurs, développer et diversifier les formations non diplômantes, motiver les encadrants.

Bilan :

Le nombre de candidats à la formation de niveau 1 a progressé, pour la saison 2003/2004, nous avons été obligés d'organiser trois sessions.

Il en ressort cependant un manque de disponibilité des stagiaires pour suivre la totalité de cette formation.

Une pré-formation plus courte est à l'étude, elle pourrait donner une ouverture sur le handball (technique, arbitrage, administratif) et permettrait d'enrichir le contenu du niveau.

Le comité continue à aider les clubs qui le demandent en participant aux frais de formation.

Un effort a été réalisé sur les formations non diplômantes par l'étude et le tirage d'un livret « comment s'investir dans son club » :

Pour accompagner le JA, il lui faut un environnement handballistique favorable. Quelques parents accompagnent leurs enfants au handball mais n'ont aucune connaissance de base : l'expérience réalisée en 2001, par notre CTF, de former des parents a montré le potentiel de ressources humaines que nous ne savions pas exploiter pour encadrer nos clubs : Tuteurs de JA. ou autres implications dans l'organisation et l'encadrement

Il fallait formaliser par un livret les connaissances minimales. Pour cela, nous avons réalisé et édité sous forme de livret identique aux deux autres cités plus haut (avec le concours et l'appui de la FFHB), un module de formation qui devrait aider toute personne d'un club à s'investir dans son club : parent dirigeant, Jeune dirigeant, Tuteur de JA.

Ce module est fractionnable suivant le public que nous avons en face de nous :

- Connaissances indispensables sur l'organisation du milieu handball,
- Comprendre ce que fait l'arbitre,
- Manager une équipe de jeunes,
- La sécurité autour d'un match,
- Gérer la table de marque.

Plusieurs réunions se sont tenues dans les clubs, soit par les membres du CA soit par les dirigeants du club.

Action 8 : les championnats jeunes

Objectif :

Les formules et les règlements doivent nous permettre de proposer aux jeunes joueurs morbihannais des formes de compétition en cohérence avec la recherche de la meilleure formation. Ils doivent également permettre à chacun des joueurs et joueuses d'évoluer dans des rencontres équilibrées et motivantes, dans un souci de progression et de continuité dans l'activité. Les modalités doivent être harmonisées avec les autres départements bretons.

Bilan :

Les responsables des commissions « COC Jeunes » et techniques recherchaient depuis longtemps une formule permettant à chaque équipe de jouer à son niveau, en limitant les déplacements pour les plus jeunes.

La formule de championnat en trois phases semble donner satisfaction. La dernière phase faisant ressortir les meilleurs de chaque catégorie, pour les autres les poules géographiques sont privilégiées.

Une difficulté est apparue depuis la création par la fédération de quatre années d'âge par catégorie. Des propositions devront être faites pour améliorer cette situation.

Un point important également la diminution du nombre d'équipe participant aux championnats régionaux et nationaux.

Action 9: Respect de l'éthique sportive

Objectif :

Développer la pratique de notre sport dans un esprit de fair-play en respectant : l'adversaire, l'arbitre, les entraîneurs, les partenaires.

Bilan :

Plusieurs actions ont été réalisées :

Remise de sweat shirt (Sportivité Respect) à chaque manager d'équipes de jeunes en échange de la signature d'une charte contre la violence.

Réalisation d'un écusson « Sportivité Respect » pour mettre sur les manches des chemises des arbitres.

Réalisation de brassards de capitaine portant le même slogan.

Participation dans le secteur Lorient à l'opération « Challenge de l'Amitié » avec le Football et le Rugby.

Toutes les anomalies détectées par les administrateurs lors des rencontres de jeunes font l'objet d'un rapport. Les dirigeants concernés par ces équipes sont ensuite convoqués par le bureau directeur pour essayer de trouver des solutions.

Si le nombre d'incidents a diminué, il est prudent de rester vigilants. Des réunions sur le thème de la violence, qui étaient prévues et n'ont pas été réalisées, seront à prévoir.

Action 10 : La structure du Comité

Objectif :

Adapter les structures du Comité pour répondre à la demande des clubs et les aider à progresser.

Bilan :

L'année 2003 a vu une évolution dans les méthodes de travail du secrétariat du comité.

Après une étude financière basée sur une augmentation des licences sur quatre ans, le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale de juin 2003 de louer un local à Lanester et de procéder à l'ouverture d'un poste de secrétaire à mi-temps.

La commune de Lanester nous a loué quatre pièces dans une maison située au 86 rue Marcel Sembat.

L'embauche d'une secrétaire a été réalisée au 1^{er} octobre 2003.

L'année 2004 verra la mise en place de nouveaux statuts et règlement intérieur conformément aux directives du ministère. Harmonisation des règlements sportifs et arbitraux du Comité avec ceux de la FFHB.

Il reste à élaborer un règlement intérieur de chaque commission.

La professionnalisation du secrétariat a entraîné quelques modifications dans le travail des bénévoles, et un surcroît de travail de la secrétaire par rapport aux prévisions, surtout en début de saison.

Action 11 : Les structures des clubs

Objectif :

Obtenir pour 2004/2005 des clubs bien structurés avec pour chacun l'élaboration d'une démarche de progrès.

Bilan :

Les réunions organisées en 2002 avec les présidents et secrétaires de clubs ont été le début de prises en compte du besoin d'information des clubs ainsi que la nécessité de les aider à se structurer.

L'opération « Livret club » de la Ligue a permis de renouveler ces réunions, et les résultats de cette enquête permettront d'identifier des besoins nouveaux.

La présentation des supports pédagogiques élaborés par le Comité (Arbitrage et s'investir dans le club) a permis également d'aider les structures à s'organiser.

La présentation du projet de développement du Comité aux clubs lors des assemblées générales et des différentes réunions a incité plusieurs clubs à entrer dans cette démarche.

La majorité des clubs (95%) est aujourd'hui informatisée, des stages d'utilisation des logiciels de base ont été organisés. Une aide financière pour le remboursement des consommables est apportée par le Comité.

La Fédération et la Ligue de Bretagne ont engagé une action intitulée « Développement, Formation, Emploi » à laquelle le Comité adhère totalement. Quatre personnes du département font partie du groupe de formateur.

Cette action ambitieuse devrait permettre en 2005 de former de nombreux acteurs des structures de notre discipline.

Action 12 : Améliorer le niveau des installations

Objectif :

Obtenir un maximum de salles conformes à la pratique de notre discipline.

Bilan :

Avec l'aide de la commission régionale, plusieurs contacts (courriers ou réunions) ont été établis avec les municipalités ayant des installations sportives défectueuses ou incomplètes.

La commission régionale est maintenant informée, par le Conseil Général, des projets de construction de nouveaux équipements sportifs. Elle peut de cette façon vérifier le respect des normes de sécurité pour notre discipline.

Action 13 : Améliorer la communication

Objectif :

Utiliser les nouvelles méthodes de communication pour améliorer les relations entre le comité et les clubs, mais aussi entre le comité et l'extérieur.

Utiliser les supports médiatiques.

Bilan :

Le bilan de l'action 11 « Structures des clubs » a montré l'importance de l'informatisation dans notre Comité. Si la majorité des informations transitent par courrier électronique, le nombre de connexions sur le site n'a cessé de croître (environ 100 par jour).

Celui-ci créé en 2002 a été entièrement relooké en 2004 et est en évolution permanente.

La commission concernée y apporte de nombreuses informations et en particulier les classements de toutes les catégories.

Le Press-Book réalisé durant la saison 2002/2003 a montré le nombre important de documents édités sur l'initiative des clubs.

Annexe 1 au projet 2005/2008

Analyse de l'enquête « Livret Clubs » de la Ligue de Bretagne

Cette enquête basée sur le renseignement d'un livret, a été réalisée par la Ligue de Bretagne de Handball en 2003 et 2004, avec la participation du Comité.

L'analyse des résultats permet de sortir quelques axes de réflexion qui sont repris dans le projet de développement.

Vingt quatre clubs du Morbihan ont participé a cette enquête.

Notion de projet :

Bien que quatre clubs aient formalisé leur projet de développement par écrit, il semble qu'une majorité des clubs du Morbihan se fixent des objectifs.

79% ont des objectifs sportifs.

50% des objectifs de formation.

58% des objectifs d'organisation.

A chaque fois avec une forte participation des dirigeants.

Participation de la Municipalité dans le projet : 8%

Organisation :

Moyenne d'âge des élus :

Inférieure à 35 ans : 45%

Entre 35 et 60 ans : 55%

Les rôles de chacun sont parfaitement définis :

Président : 95%

Dirigeants : 75%

Entraîneurs : 87%

La notion d'organisation en commission est peu développée : 25%

Très peu de permanence des dirigeants au siège des clubs : 8%

Emploi :

Financement d'un emploi par la Mairie : 4%

Clubs ayant au moins un emploi administratif : 16%

Clubs ayant des entraîneurs rémunérés : 16%

Détection des jeunes :

66% des clubs proposent des jeunes aux sélections du Comité

54% ont des jeunes sélectionnés.

37% ont des jeunes qui ont été sélectionnés en région lors des 5 dernières années, 8% en national.

Minihand :

87% des clubs possèdent au moins un Kit Minihand.

29% ont obtenu un Label école de hand.

50% des clubs interviennent en milieu scolaire au moins une fois dans l'année.

Le hand pour tous :

12% des clubs organisent un tournoi de Sandball.

12% intègrent des personnes handicapées dans le club.

Entraîneurs :

34% des entraîneurs sont diplômés.

95% des clubs ont un manager licencié majeur pour les équipes de jeunes.

91% des managers sont les entraîneurs des équipes.

87% des clubs considèrent que les entraîneurs veillent à la lutte contre la violence.

Suivi médical :

Seulement 4% des clubs ont une convention de suivi avec un médecin du sport.

87% des clubs sont intéressés par une formation aux gestes de premiers secours.

Installations :

33% des clubs ont des problèmes de salle en période hivernale.